

Toute l'actualité de votre ville

PIVO

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

p.7
Je passe au vert
Nettoyage de la planète



p.8
Solidarité
La téléassistance évolue



p.16
Animation
Sortir à Villemoisson



villemoisson.fr • Octobre 2020 #100



Une rentrée sous le signe de l'éco-solidarité

sommaire

Édito	3
Conseil municipal	4
Célébration	4
État-civil	5
Scolaire	6

Je passe au vertp.7



Solidarité	8
Travaux.....	10
Jumelage.....	11
Vie économique.....	11
Association.....	12
Animations	13
Culture	14
Sortir à Villemoisson	16

Suivez l'actualité de votre ville :

villemoisson.fr

 facebook.com/villemoisson

PIVO #100

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley

Rédaction (par ordre de parution des articles) :

K.Carlier, V.Blanchandin, A.Alamele, S.Lanzini, G.Epry,
A.-M.Vergelin, L.Benedetti, A.Marechal, L.Grange, F. Moret Miguët,
L.Repaire, Associations, médiathèque, A.Boiral, G.Pilorget,
C.Audigié, N.Leclercq.

Photos : F. Moret Miguët, L.Benedetti, A.Vergelin, G.Epry,
A.Alamele, S.Lanzini, V.Blanchandin, F.Cholley, médiathèque,
A.Boiral, G.Pilorget



Conception, réalisation : graines-octets.com

Impression : Setig - Abelia

Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

infos pratiques

Mairie de Villemoisson

22, avenue du Grand Orme - 01 69 51 56 00

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi, samedi (état civil uniquement) : 8h30-12h

Marché (poissonnier, fromager, traiteur antillais, primeur, épicerie fine, confiture bio) tous les samedis matin de 8h à 13h, parking proche de la mairie.

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52

Du 1/06 au 30/09 : 7h-12h / 13h-15h30

Du 1/10 au 31/05 : 8h-12h / 13h-16h30

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée

1, place Saint-Exupéry

91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Cedex - 01 69 72 18 00

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)

Techniparc - Rue d'Alembert

91240 Saint-Michel-sur-Orge

N° indigo : 0 820 62 91 91

Fermeture en août

Lundi au samedi : 9h-12h / 13h-17h

Mercredi : fermé

Dimanche, jours fériés : 9h-12h

Pharmacies de garde

Appelez ou présentez-vous au

Commissariat : 254, route de Corbeil

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

01 69 72 17 17 avec votre ordonnance

et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son absence 15 ou 112 (n°européen).

Une question sur la distribution ou vos factures d'eau ?

Appelez la régie Publique de l'eau de Cœur d'Essonne agglomération : numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du distributeur Enedis : 09 726 750 91
Prix d'un appel local.

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz et appelez le Numéro Vert Urgence Sécurité Gaz du distributeur GRDF 0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000



Chères villemoissonaises, Chers villemoissonais,



Le premier Pivo a été diffusé en octobre 1995, il y a 25 ans. Mais à propos, quels étaient les sujets abordés ?

La commune venait d'ouvrir le « club ados » qui s'appelait d'ailleurs la « permanence accueil jeunes ». L'existence de ce service paraît évidente aujourd'hui mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Deux nouvelles classes venaient d'être reconstruites à l'école élémentaire Bouton en remplacement de vieux préfabriqués datant des années 70. Il y avait 859 élèves en primaire lors de la rentrée 1995 contre ...710 en septembre dernier, alors que la population a augmenté.

Toujours en 1995, nous payons le solde de la construction du Ludion et nous financions les travaux de voirie et d'éclairage public, qui sont depuis gérés par l'agglomération. Cette même année, nous avons installé un parquet flottant pour la danse à la salle communale. Cette année 2020, c'est la rénovation totale que nous engageons.

Après ce détour par le passé, revenons au temps présent. La Covid est toujours présente et par conséquent, des mesures de précautions rigoureuses doivent être respectées. Il en va de votre santé et de celle des autres. Dans les bâtiments, les règles de distanciation s'imposent et donc, il y a un nombre maximum de personnes par salle, quelle que soit l'activité. Et il n'est pas raisonnable d'organiser des événements festifs pendant lesquels les personnes se rapprochent voire tombent le masque pour manger. Toutes ces mesures sont reprises dans un arrêté du Préfet.

Autre préoccupation, le stationnement. Sauf pour les logements sociaux, il est exigé 2 places de stationnement par logement depuis toujours. Il ne devrait donc pas y avoir autant de véhicules gênants dans les rues et aux abords des intersections si chacun fait preuve d'un peu de civisme. Les véhicules en infraction sur les trottoirs, les bateaux, les passages piétons aux abords des écoles...seront verbalisés. En effet, le télétravail ne justifie pas une recrudescence des véhicules gênants dans les rues.

Gardons comme ligne de conduite citoyenne, la vigilance et l'entraide entre voisins, le respect et la bienveillance d'autrui que nous avons pu tant apprécier pendant les mois particuliers du confinement. ■

**Prenez soin de vous,
Avec mon dévouement,**

François Cholley, votre maire.



Votre mairie d'hier à aujourd'hui.



EXTRAITS DU COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 30 juin 2020

Membres du conseil municipal présents : 25

M. Cholley, Mme Everaert, M. Prieur-Laurent, Mme Grange, Mme Benedetti, M. Épry, Mme Moret Miguet, M. Pilorget, M. Repaire, Mme Dabadie, Mme Minosio, Mme Dachicourt, M. Diard, M. Vasseur, Mme Cam, M. Préviti, M. Quemere, M. Ragainne, M. Dezetter, M. Handschuh, Mme Daniel, Mme Sarot, M. Novel, Mme Guiraudon, M. Mouton

Membres du conseil municipal absents et excusés ayant donné pouvoir : 4

Mme Le Blanc, pouvoir à Mme Benedetti
Mme Walter, pouvoir à Mme Grange
Mme Byl, pouvoir à M. Cholley
M. Andreetti

Votants : 28

Le conseil municipal a adopté sans observation le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal en date du 26 mai 2020.

Le conseil municipal a adopté les points suivants :

1. Approbation à l'unanimité au règlement intérieur du conseil municipal

2. Désignation des délégués et des représentants du conseil municipal :

- Syndicat intercommunal pour l'étude et l'aide aux personnes handicapées du Val d'Orge : Mesdames Grange et Cam (déléguées titulaires), Mesdames Walter et Guiraudon (déléguées suppléantes) ;
- Syndicat Mixte de l'Orge Yvette et Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS) : Mme Le Blanc (déléguée titulaire), M. Prieur-Laurent (délégué suppléant) ;

- Conseils d'écoles maternelles et élémentaires : M. Épry (délégué) ;
- Conseil d'administration et au conseil permanent du collège Blaise Pascal : Mme Sarot et M. Épry (délégués titulaires), Mme Moret-Miguet et M. Mouton (délégués suppléants) ;
- Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales : Mme Grange (déléguée) ;
- Correspondant sécurité routière : M. Andreetti.

3. Constitution des commissions municipales à l'unanimité

- Commission finances ;
- Commission scolaire/jeunesse ;
- Commission urbanisme et travaux ;
- Commission développement durable et transition écologique
- Commission solidarité (petite enfance, centres de loisirs, aînés et santé) ;
- Commission jumelage ;
- Commission vie associative et culture ;
- Commission vie économique.

4. Liste des contribuables susceptibles de faire partie de la commission communale des impôts directs

5. Constitution de la commission d'appel d'offres ont été élus :

- Membres titulaires : Mme Everaert, Messieurs Andreetti, Épry, Novel, Prieur-Laurent ;
- Membres suppléants : Mesdames Benedetti, Dachicourt, Dabadie, Le Blanc, et M. Mouton.

6. Instaure à l'unanimité l'action du droit à la formation des élus : orientations et crédits ouverts à ce titre

célébration

100^e numéro de votre journal municipal !

Le *Pivo* souffle ses 25 ans de parution. Edité pour la première fois en octobre 1995, sans publicité il a beaucoup évolué au fil années.

Rédigé et alimenté en photos par vos élus, les associations, les agents et nos partenaires, chaque numéro est distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous tenir informés sur les informations utiles sur les services et la vie communales et aussi sur les événements marquants de votre ville, qu'ils soient scolaires, environnementaux ou bien culturels. ■



Depuis octobre 2013, il est aussi téléchargeable sur le site : www.villemoisson.fr/pivo

Mariages

La municipalité leur présente tous ses vœux de bonheur.

Août 2020

22 : Solène LE BECHEC et Bastien PEREIRA

Septembre 2020

12 : Élodie POINTREAU et Benjamin COJEAN

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Avril 2020

26 : Luna LARICHE

Juin 2020

03 : Lila GILBERT
16 : Maëlys OLAS AMARO
19 : Alexis GAUVRIT
23 : Margot CRONFALT
24 : Adeline AUTRET

Juillet 2020

08 : Liam LEGATHE
09 : Mia RAPNOT ANSELMO
16 : Eryne SIMON BOURDEAU de FONTENAY
24 : Lyam GONÇALVES
25 : Emmy CARLIER
31 : Kassim REJEB

Août 2020

10 : Sofia PAGIS
19 : Aaron MENGUY
21 : Jules BAZILE
31 : Chris GEAGEA
08 : Nayati DIJON BRÉCHAT
09 : Kaylee SOU
14 : Coleen BOURGEOIS

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Mai 2020

30 : Laurence IMBS ép. CHERIFI 60 ans

Juin 2020

13 : Jacques GERVAL 87 ans
26 : Nicole DEYTIEUX veuve HÉLIE 83 ans
30 : Françoise CAILLON 67 ans

Juillet 2020

10 : Micheline DELORAINE veuve PAVAGEAU 89 ans
11 : Denis RIGAL 87 ans
15 : Jean-Louis BOULET 97 ans
21 : Denis SAVOLLE 71 ans
23 : Fernando NUNES DE ALMEIDA 79 ans
31 : Daniel LOUET 80 ans

Août 2020

04 : Eliane veuve MALDEREZ veuve THÉBAULT 95 ans
07 : Georges COURTIADÉ 91 ans
07 : Marcelle VERRECCHIA veuve TOMMASO 90 ans
17 : Jacques PLANTAT 72 ans

Septembre 2020

16 : Abigail BURELLE 12 ans

À la famille de M. Denis Savolle, décédé le 21 juillet 2020 à l'hôpital de Sens. M. Savolle a officié entre 1977 et 2009 en tant que médecin sur la commune.

HOMMAGE

Abigail, 12 ans, partie trop tôt



Toutes nos condoléances et pensées à sa famille, ses amis et ceux qui partageaient son quotidien, voici le message de sa maman.

« Mercredi 16 septembre, Abigail s'en est allée après 3 ans de combat contre le cancer, un sarcome d'Ewing. Elle avait 12 ans. Elle adorait le piano, le cheval, le collège, les cours, ses professeurs, ses copines, et même la cantine... Malgré ses nombreuses absences du fait des traitements, elle s'est accrochée pour rattraper les cours. Et quelques minutes avant qu'elle ne parte, elle me parlait encore de ses nouveaux cahiers et de ses pages de présentation. Elle avait du caractère, elle était aussi honnête, franche, intelligente, vive... Elle s'est accrochée et battue comme une lionne, mais le cancer a quand même eu raison d'elle.

Je tenais à remercier tous les élèves qui ont apporté leur aide à Abigail, tous ceux qui lui ont apporté des marques d'affection, tous ceux qui l'ont soutenu. Je tenais également à remercier tous les professeurs de 6^e1 de l'année dernière, en particulier Mmes Carrere, Maquignon, Biondi.

Je remercie la mairie pour son soutien durant cette épreuve.

Et merci au personnel soignant : médecins, infirmières, aides-soignantes..., même si malheureusement nous n'avons pu obtenir une guérison, ils ont donné 3 années supplémentaires à Abigail qu'on a essayé de combler au maximum d'instant de joie, de partage, d'amour...

Et enfin un dernier merci aux associations (Imagine for Margo, Princesse Margot, Association Louis Carlesimo...) et aux clowns du Rire médecin, qui permettent des interventions joyeuses dans les hôpitaux pour soulager le quotidien, et organisent également de nombreux événements extérieurs pour les soutenir.

J'en profite donc pour vous informer que nous sommes en plein Septembre en or. En effet, le mois de Septembre est consacré à la communication sur les cancers pédiatriques. 1^{re} cause de décès par maladie chez les moins de 15 ans, chaque année, en France, 2 500 enfants sont diagnostiqués d'un cancer et 500 enfants en meurent (malheureusement cette année, Abigail fera partie des 500). 1 enfant sur 440 est concerné.

Malheureusement les enfants sont les grands oubliés des laboratoires et moins de fonds de recherche leur sont alloués. C'est pourquoi je vous invite à faire des dons pour aider la recherche. Voici l'adresse de la collecte créée avec Abigail à l'occasion de la Course Enfants sans cancer organisée par *Imagine for Margo* : www.alvarum.com/sabinelanzini?avFrom=fundraiserShare.

Merci à tous, prenez soin de vous, et profitez de chaque instant. Sabine, Maman fière de sa fille Abigail Burelle. » ■



Vous pouvez faire un don directement à l'institut Gustave Roussy, ou bien aux associations telles que *Imagine for Margo* ou *Eva pour la vie*. Et tous les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % en France. Un reçu fiscal est envoyé par mail.

RENTÉE

Une rentrée ensoleillée et masquée



Ce 1^{er} septembre 2020, la totalité des enfants de France reprenait le chemin de l'école. Villemoisson-sur-Orge n'a pas dérogé à la règle.

Ce sont 710 élèves en tout répartis au sein des établissements Bouton et Érables qui ont fait leur rentrée en ce matin ensoleillé. Même si cette rentrée n'est pas comme les autres, les enfants étaient heureux de se retrouver dans la cour de récréation après des mois séparés les uns des autres. La municipalité a pris sa part dans l'organisation de cette rentrée en apportant toute l'aide logistique dont elle dispose. Les agents sont sur le pont lors des repas pour animer, aider et nettoyer. Le Maire et les Élus du Conseil Municipal resteront en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale afin que tous les élèves puissent travailler et apprendre dans les meilleures conditions possibles. ■

La vie reprend son cours avec, progressivement, des séances piscine pour les classes d'élémentaire et des sorties en car organisées avec le maximum de protection.

conseil municipal enfants

COUP DE PROJECTEUR

Un CME dynamique

Le CME est scindé en deux commissions qui traitent toutes deux de sujets différents.



Commission du mardi qui traite des sujets sur l'environnement, la sécurité et la solidarité.*



Commission du mercredi qui traite des sujets sur le sport, la culture, l'animation et la communication.*

* Les membres des commissions sont accompagnés de Guillaume Epry, adjoint délégué à la vie scolaire et à la jeunesse et de Anne-Marie Vergelin, animatrice du CME.

COLLECTE

Grâce à vos dons, offrons des jouets à tous



Une collecte de jouets fructueuse, grâce à un partenariat renouvelé et réussi.

Cette année encore, entre décembre et janvier, vous avez été très nombreux à participer à la collecte de jouets, peluches, livres, jeux de société et de construction organisée chaque année par la PEEP, en partenariat avec le CME depuis 5 ans. Jade, Kilian, Tia, Shainez, Sarah ont méticuleusement trié peluches, livres, jeux de société et de construction, puis pesé la collecte : 77 kg destinés à l'association Rejoué et 163 kg pour le Secours Populaire, soit **240 kg collectés au total.** ■ *Un grand merci à vous tous pour votre générosité.*

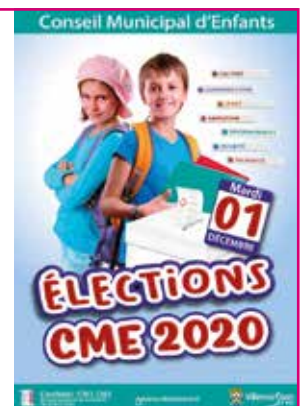
VOTE

Élections

La campagne électorale du CME a débuté le 10 septembre.

10 nouveaux candidats vont être élus le mardi 1^{er} décembre au sein des 2 écoles élémentaires ; les candidats se présentent en binôme et préparent ensemble leur profession de foi. ■

Souhaitons-leur bonne chance et une belle réussite dans leurs projets !



DÉCHETS

Nettoyage de la planète



Le 19 septembre, les Villemoissonnais étaient au rendez-vous pour la journée mondiale du nettoyage de la planète. À cette occasion plus de 5000 litres de déchets ont été ramassés !



Un grand bravo aux enfants du CME, aux petits et aux grands qui sont venus très nombreux le matin pour ramasser les déchets dans le Bois des genoux blancs. Ce fut un beau moment d'échanges et de solidarité à l'écoute de la nature.



L'après-midi était dédiée à la biodiversité. Tous au bord de l'Orge. Les apiculteurs Villemoissonnais ont prêté main forte aux enfants pour fabriquer des pièges à frelons asiatiques.

Les enfants du CME ont tenu de main de maître différents stands (confection d'un baume au miel pour les lèvres, de mini potagers avec des fleurs mellifères et herbes aromatiques, réalisation d'insectes avec des cure pipes, quizz sur la faune et la flore...).

Les élèves des écoles élémentaires ont pour l'occasion réalisé des œuvres d'art sur le thème de la nature et du monde animal, exposition que vous pouvez apprécier dans le hall de la mairie jusqu'au 6 novembre 2020. ■

Tous étaient complètement mobilisés pour faire de cette journée ensoleillée, une journée exceptionnelle. Un grand merci à tous les participants !



ÉCOLOGIE



Budget participatif, votons pour des projets à Villemoisson !


Le budget participatif c'est la possibilité offerte à tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement en Île-de-France et de prendre part, en votant pour les projets proposés, à une démarche citoyenne régionale, inédite en France.

Vous avez été nombreux à voter les trois projets écologiques sur Villemoisson qui ont été retenus au budget participatif écologique de la Région Île-de-France :

Une union, un arbre : à chaque mariage et pacs célébrés à la mairie, un arbre sera planté pour créer une allée arborée, « l'allée des amoureux » au parc Lussiana.

Ma rue est un jardin : transformer six pelouses de voirie en prairies fleuries thématiques, offrant gîte et couvert aux insectes pollinisateurs.

Faire de notre cimetière un havre de verdure : un espace végétal plutôt que minéral, accueillant la biodiversité, un îlot de fraîcheur en ville, propice au recueillement. ■

 <https://budgetparticipatif.smartidf.services>


ALIMENTATION

Quelle assiette pour ma planète ?



Rendez-vous incontournable pour apprendre à mieux manger pour sa santé et pour celle de notre planète.

On sait aujourd'hui que notre alimentation a un impact sur notre santé. On sait également que notre alimentation est responsable de 25% de nos émissions de gaz à effet de serre. Alors quid de l'assiette idéale pour notre santé et notre planète ? ■

 **Rendez-vous le samedi 30 janvier 2021 au Ludion à partir de 14 h, à nos conférences ateliers et sur nos différents stands.**

PRÉVENTION

La téléassistance évolue

La téléassistance de base est maintenant gratuite et permet la mise en œuvre d'un dispositif s'adaptant aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes fragilisées à leur domicile, permettant de vivre chez soi en toute sérénité.

Toutefois, dans le même esprit il est désormais proposé aux bénéficiaires la possibilité de souscrire à toute une gamme d'options innovantes soutenues par le Département à des prix très maîtrisés (détecteurs connectés de monoxyde de carbone, téléphone téléassistance mobile avec géolocalisation à l'extérieur du domicile...) ■



Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ou d'options vous devez déposer une demande auprès :

- CCAS de Villemoisson - Agnès Maréchal
01 69 51 56 19 - a.marechal@villemoisson.fr ou
- Société Vitaris au 01 69 05 00 55

www.essonne.fr/sante-social-solidarite/lactualite-sante-social/la-teleassistance-evolue-en-essonne



CO-VOITURAGE

Mon Copilote



Depuis le mois de novembre 2019, le Département de l'Essonne a lancé sur l'ensemble de son territoire, le dispositif Mon Copilote qui vise à répondre à une demande de transport, non couverte aujourd'hui, au bénéfice des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Mon Copilote est un service de mise en relation de « covoyage solidaire » :

- d'un côté, pour les personnes à mobilité réduite (titulaire de la carte CMI, APA ou personnes âgées de plus de 75 ans), qui ont un besoin de se déplacer, sans regard sur la raison : faire une course, aller se promener, se rendre à un rendez-vous médical ou à la piscine... ;
- de l'autre côté, des bénévoles sur le territoire, les « co-pilotes », qui se proposeront pour effectuer ces trajets. ■



Pour les inscriptions, il est possible de :

- Créer votre profil par tél. 07 67 01 80 55 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h) ou
 - En prenant contact avec le CCAS pour une prise de rendez-vous afin de créer votre profil.
- www.mon-copilote.com
www.essonne.fr/economie-amenagement-mobilites/mobilites/se-deplacer-autrement/#avec_mon_copilote

Le département de l'Essonne vous offre le 1^{er} aller-retour.

LOGEMENT

Le Pack Mobilité pour un changement de logement social

Le Pack Mobilité est un outil utile pour apporter davantage de fluidité dans le parcours résidentiel social, car les demandes de mobilité sont régulières.

Qui pourra y prétendre ?

Des « ménages cibles » répondant à certains critères spécifiques au protocole et en cohérence avec les objectifs des réservataires sont visés par le Pack Mobilité. Ainsi, les premiers concernés seront les personnes qui ont un loyer inadapté à leurs ressources, les locataires qui vivent en sur-occupation ou en sous-occupation de leur logement, les personnes en situation de handicap ou les personnes en mobilité professionnelle.

Comment s'inscrire ?

La première étape consiste en l'inscription sur le site internet. Le questionnaire vous permettra de savoir si vous êtes éligible au Pack Mobilité. Ensuite, chacune des parties prenantes (bailleurs, préfecture et commune) sera informée et recherchera des solutions, selon les disponibilités des logements. Une information large sera réalisée par les bailleurs, dans les prochaines semaines, pour expliquer concrètement le fonctionnement aux locataires. ■



www.echangerhabiter.fr



AUTONOMIE

Aide aux travaux d'adaptation

**Vous souhaitez faire des travaux ou louer votre logement ?
L'Agence nationale de l'habitat vous aide dans votre projet !**

Votre logement nécessite peut-être des aménagements pour vous aider dans votre autonomie : escaliers spéciaux, barrières de protection, équipements sanitaires adaptés...

L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) propose des aides pour financer de 35 à 50% des travaux. Pour pouvoir bénéficier de ces aides, vous devez être en mesure de présenter certains justificatifs :

- un justificatif de perte d'autonomie évaluant votre perte d'autonomie en Groupe iso-ressource (GIR) ;

- un document permettant de vérifier l'adéquation du projet à vos besoins réels : rapport d'ergothérapeute, ou diagnostic autonomie ;
- Revenu fiscal de référence de l'année N-1.

Sous tutelle du ministère du logement et de l'habitat durable, l'agence est en charge de la rénovation du parc privé existant. Sous conditions de ressources, elle attribue des subventions pour les travaux d'amélioration effectués par les propriétaires occupants ou bailleurs. ■



Pour plus d'information :

ANAH, délégation locale de l'Essonne - DDT 91

Cité administrative - Boulevard de France - 91000 Evry

Accueil physique : sur rendez-vous - Permanence téléphonique : 01 60 76 34 19

Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30. Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Courriel : ddt-shru-anah@essonne.gouv.fr - Site : www.anah.fr



DÉMÉNAGEMENT

Les aides financières au déménagement : la prime Action Logement

Parmi les dispositifs d'aides financières au déménagement, une nouvelle subvention fait son entrée : la prime de 1000 euros d'Action Logement pour rapprocher les salariés de leur lieu de travail.

Pour qui ?

L'aide financière est destinée aux salariés du privé :

- **Qui déménagent pour se rapprocher de leur entreprise ;**
- Qui démarrent une nouvelle activité ;
- Qui sont en CDI, CDD, apprentissage, intérim ou alternance ;
- Qui sont locataires ou propriétaires.

Conditions

La prime est **réservée exclusivement aux salariés** :

- Dont le revenu net fiscal mensuel n'excède pas 1,5 smic pour une personne seule (maximum 2 smic pour un couple) ;
- Dont le temps de trajet effectif pour se rendre au travail est réduit à moins de 30 minutes, quel que soit le mode de transport.

Combien ?

La prime de déménagement s'élève à 1000 euros sur présentation des justificatifs de changements d'adresses. ■



Tél. 0970 830 831

www.actionlogement.fr/aide-mobilite



ActionLogement

RÉNOVATION & TRAVAUX



Salle communale

Le chantier de rénovation de la salle communale a débuté. L'objectif est la rénovation thermique et la remise aux normes électriques. La durée des travaux est prévue sur 5 mois. ■ Première réunion de préparation de chantier en présence de l'architecte, des entreprises, des services communaux et de Monsieur le maire le 8 septembre. ■



Photo du 8 juillet 2020.



Photo du 21 juillet 2020.

Extension de l'école Les Érables

Création d'un préau supplémentaire. Tout était prêt pour démarrer la veille du confinement. Pas de chance. Le chantier touche à sa fin maintenant. ■



Astreinte technique et élu

Dimanche 5 juillet 13 h, le maire et un agent du service technique ramassent les débris après un accident de circulation. Exemple de la mission de l'élu... ■

ALLEMAGNE

Et pendant ce temps à Bad Schwartau...

Alors que la COVID-19 sévit toujours, nos amis allemands à l'instar des Villemoissonnais se sont organisés à peu près de la même manière.

Tout le monde porte un masque dans les lieux publics clos, chez le médecin, dans les magasins... Mais pas d'obligation outre Rhin de le porter dans la rue ! En revanche la rentrée des classes s'est faite le 8 août avec toutes les mesures sanitaires et il est obligatoire désormais lorsque l'on va au restaurant de donner ses coordonnées pour être prévenu en cas de contamination. Une mesure citoyenne à suivre !

La mairie a fermé ses portes au public durant la COVID-19 et toutes les démarches se faisaient par téléphone et par mail. Depuis le déconfinement les conseils municipaux ont repris dans la salle de sport avec masques et distanciation.



Et phénomène nouveau, les Allemands sont partis en vacances près de chez eux ! Les plages de la mer du nord à quelques kilomètres de Bad Schwartau ont été prises d'assaut et fermées pendant les week end car saturées de monde à cause du trop beau temps de cet été !

Toutes les activités culturelles sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Ainsi au début de l'été la fête des tireurs, la fête de la ville, le diner blanc n'ont pas eu lieu, et prochainement le Martinsmarkt qui devait se tenir le 15 novembre est annulé par mesure de précaution. ■

Toutes les associations participant au jumelage ne pourront donc pas, pour le moment, rencontrer leurs homologues et amis de Bad Schwartau mais le service jumelage reste en contact !

vie économique



Samedi matin, donnons-nous rendez-vous au marché !

Tous les samedis matin sur le marché :

- Des produits de qualité,
- Des produits Bio en circuits courts,
- Des viandes et poissons d'origine France,
- Des prix compétitifs.

Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous ! Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses et discuter dans le respect des règles sanitaires. ■



Tous les samedis matins de 8 h à 13 h. Nous comptons sur vous !

ANNUAIRE

Commerçants, professions libérales, acteurs économiques, faites-vous connaître !



Dans le cadre de la création d'un annuaire papier de recensement des professionnels installés sur la commune, nous vous invitons à vous connecter sur le site de la mairie de Villemoisson-sur-Orge et remplir le formulaire électronique, dans la rubrique : **Vie Économique -> Acteurs Économiques -> Annuaire -> Formulaire d'inscription en ligne**. Vos inscriptions permettront d'éditer un document, afin de donner de la visibilité aux commerces de la commune. Le document finalisé sera distribué aux habitants, pour les aider à trouver les commerces, les artisans ou les activités dont ils ont besoin au quotidien. ■



AU FIL DU TEMPS

Au revoir Jean

Message de Nicole Wartner, présidente de l'association Au fil du temps, à la famille de Jean Truche.

C'est avec une énorme tristesse que nous avons appris le décès de Jean ce mercredi 25 mars.

Mais c'est aussi avec cette grande tristesse que nous ne pourrons l'accompagner au cimetière de Villemoisson le mercredi 1^{er} avril, vu les conditions que nous vivons actuellement.

Jean était un exemple dans le domaine du « bénévolat », toujours présent pour aider soit à la Chapelle Saint Joseph et surtout pour la kermesse, soit pour l'association Villemoisson en Fête pour la brocante.

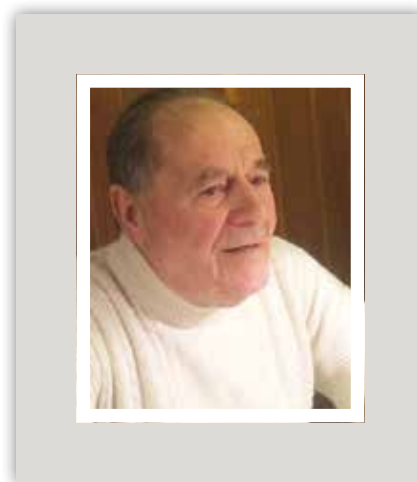
En réalité il était présent dans toutes les associations qui permettaient à la commune de distraire les Villemoissonnais lors des diverses festivités.

Il n'y avait pas que cela en lui, il savait et répondait toujours présent aux personnes qui avaient besoin d'un coup de main pour une aide quelconque.

Tout cela pour lui, était normal et c'est sans problème qu'il répondait présent.

Et puis, il y a quelques mois, petit à petit, la maladie, le manque d'entrain, la perte de la vue et l'impossibilité de rester chez lui, l'ont contraint à être admis au « Château de Villemoisson ». Il n'a jamais apprécié d'être là, sa maison lui manquait il savait qu'il n'y retournerait plus. Il n'est pas parti seul, puisqu'il venait de prendre son goûter et c'est juste après avec du personnel autour de lui, qu'il a arrêté d'être « bénévole ».

L'association « les Amis des Anciens/Au Fil du Temps » dans laquelle il a aussi beaucoup œuvré se trouve une fois de plus orpheline d'un adhérent bien présent pendant des années. Nous avons décidé de lui rendre un hommage, une fois le confinement passé, nous lui ferons une plaque pour que tous les habitants sachent qu'il a été très présent dans notre commune. ■



L'équipe du bureau et tous les adhérents se joignent à moi pour vous présenter nos sincères condoléances. Nous te disons AU REVOIR JEAN, repose en paix.

APPEL À CANDIDATURE

Recherche bénévoles

Les anciens, les aînés, les seniors, au fil des années les noms ont changé mais, de plus en plus de personnes âgées se retrouvent dans nos communes, parfois seules.

Heureusement, elles ont la possibilité de faire partie d'associations leur permettant de se retrouver au moins une fois par semaine, ce qui est souvent peu pour les personnes qui n'ont que cette occasion pour parler.

Des activités sont offertes : des jeux éducatifs pour conserver le plus longtemps possible une bonne mémoire, des animations festives, des découvertes culturelles lors de sorties sans oublier le bavardage sur divers sujets.

Depuis des années, **ces associations ont besoin de bénévoles**, ce mot est « magique », il doit le rester pour tous.

Le bénévolat c'est faire une action qu'on fait sans y être obligé et qui est tellement appréciée par les personnes qui adhèrent aux associations.

Faire partie d'un bureau ce n'est pas compliqué, mais certes différent des dernières années. Il faut savoir se servir d'un ordinateur, d'un téléphone et d'avoir l'esprit ouvert à la recherche d'actions bénéfiques avec les divers prestataires.

Surtout garder à l'esprit que le travail d'équipe est très motivant, agréable et enrichissant. Avoir envie d'être bénévole ne pourra que vous satisfaire. ■

L'Association Au fil du temps espère vous avoir donné cette envie et souhaite vous rencontrer en fonction de vos disponibilités. Les adhérents ont aussi besoin de vous !



Nicole Wartner, présidente
06 86 38 32 00 - nicole91@orange.fr

MÉDIATHÈQUE

Une rentrée haute en couleurs !

Suite aux recommandations du ministère de la Culture, la Médiathèque a mis en place fin mai un service de « biblio-drive ». Puis elle a rouvert fin juin avec des restrictions (accès réduit aux espaces et aux collections, actions culturelles limitées à 10 personnes). Une 3^e phase (celle où nous nous trouvons au moment de boucler ce numéro) permet la reprise de la programmation culturelle et du prêt interbibliothèques. Nous attendons tous avec impatience la 4^e phase (en fin de pandémie) où nous pourrions à nouveau profiter pleinement de notre Médiathèque et de ses diverses et passionnantes activités !

D'ores et déjà, le programme envisagé pour l'heure est déjà alléchant : après **des jeux de société** (le samedi 12/09) et le **spectacle Jean de la Lune** (d'après Toni Ungerer, le 25/09), le mois d'octobre réservera d'autres surprises, comme un **insolite Kara-goûter spécial Kids United** (qui affiche hélas déjà complet), **une soirée pyjama « Loupé » (rendez-vous également complet)** autour d'un voyage coloré et cocasse au pays des anti-héros et des drôles de zigotos...

Un événement exceptionnel le samedi 14 novembre : une soirée avec **Nosfell**, auteur-compositeur-interprète hors normes (qui collabore par ailleurs avec des chorégraphes comme Philippe Découflé). Nosfell nous dédiera un concert intimiste et acoustique dans sa propre langue, celle de son pays imaginaire, le « Klokochazia », terre de légendes épiques et de contes à la fois sombres, drôles et cruels.

Enfin (et si des enfants lisent cet article, ne les laissez pas lire ce qui suit), comment évoquer si ce n'est à mots susurrants cette **soirée « pour adultes exclusivement » du samedi 21 novembre** et ce spectacle de la Compagnie Drôle de rêve... qui « ne rend pas sourd » pour autant ! On ne vous en dit pas davantage : il n'y aura rien à voir, mais tout à entendre, dans un espace sonore en 3 dimensions. Pas de sens interdits... et vous en sortirez... sens dessus dessous ! ■

CONCERT
Samedi 14 novembre
à 20h30
Une soirée
avec Nosfell
Sur réservation



SPECTACLE
Samedi 21 novembre à 20h30
Ça ne rend pas sourd !
 La Compagnie Drôle de Rêve
Sur réservation



i Médiathèque Andrée Chedid
 Parc Lussiana - 6 avenue des Gardes Messiers
 91360 Villemoisson-sur-Orge - Tél : 01 69 04 67 06

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Rentrée : en avant... musique !



L'école de musique de Villemoisson a fait sa rentrée dans un contexte sanitaire inédit, avec au programme, le changement et la réorganisation des salles d'enseignement, dans le strict respect des conditions sanitaires, un protocole précis ayant été communiqué à chaque famille.

Une nouveauté cette année : l'ouverture de chorales enfants et ados (6-9 ans et 10-15 ans) le samedi matin, lesquelles remportent un joli succès ! La chorale adultes, quant à elle, est réduite quasiment de moitié et travaille à la quinzaine, en raison des précautions sanitaires à respecter. ■

Gospel, cinéma et d'autres surprises seront au programme de cette saison pour le moins inédite !

i Manoir du Vieux logis
 10 avenue du Vieux Logis - 91360 Villemoisson-sur-Orge - Tél. 01 69 04 23 31

EXPOSITION

Les tirailleurs sénégalais dans les combats de 1940

Ce que la France éternelle doit à ses lions du Sénégal, héroïques jusqu'au tout dernier souffle.

En mai et juin 1940, l'armée nazie déferlant sur la France se heurte, entre autres, à l'héroïque résistance de nombreuses unités "coloniales", et à leur refus absolu de la défaite : un esprit de sacrifice qui, par-delà le temps passé, force notre respect.

C'est sans doute ce sentiment d'estime, d'admiration et de fraternité des armes qui poussa un officier français à s'interposer, au péril de sa vie, entre des soldats allemands et un de ses jeunes tirailleurs sénégalais qu'ils prétendaient abattre sur le champ : un certain Léopold Sédar Senghor...

Le Sénégal s'enorgueillit des Lions qui composent son équipe de football. La France doit, elle conserver le souvenir

et la fierté de ces Lions qui reprirent à leur compte ce cri universel de la Révolution française : « Plutôt mourir que vivre à genoux ! ». C'est en prolongement de cette Résistance aux tyrannies que résonne l'hommage, dans les mots de Senghor, à nos frères africains morts dans les camps nazis : « Non, vous n'êtes pas morts gratuits. Vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle, vous êtes les témoins du monde nouveau qui sera demain ».

En parcourant certains théâtres des affrontements de 1940 ou le maquis vosgien dirigé par Addi Bâ (cf. illustration), souvenons-nous de ces Lions tombés pour la Patrie commune, dans l'aspiration tellement française que porte la voix de Senghor : « *J'ai rêvé d'un monde de soleil dans la fraternité de mes frères aux yeux bleus...* ». ■



i Lieu : Hall de la Mairie
Date du 8 au 21 novembre

CINÉMA

Venise prise sous les vents

Le 25 août dernier, en association avec la Communauté d'agglomération, le film " Venise n'est pas en Italie " a été projeté sur la pelouse du COSEC.

Le film raconte le voyage épique d'une famille singulière mais attachante qui se rend en caravane dans la Cité des Doges pour permettre au fiston d'assister à un concert de la jeune fille dont il est tombé amoureux. Les conditions de la projection n'ont été pas moins épiques, un vent prononcé ayant choisi de faire des siennes. Mais les spectateurs se sont bien accrochés à leur transat et ont pu naviguer jusqu'à la lagune, jusqu'à la magnifique chanson éponyme de Serge Reggiani. ■



Remerciements : Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, Jérôme Nicole et Franck Petit (pour leurs conseils toujours avisés), Nathalie-Claire Leclercq (accueil des partenaires et prestataires), Service technique (logistique), annonceurs (Créa-Tif', la Pharmacie de l'Ermitage, Le Marché d'à Côté, La Moisson, Top Market, Le Vésuvio).

expression des élus non majoritaires

Texte non communiqué.

CORRESPONDANCE

Évolution de Villemoisson-sur-Orge

C'est avec grand plaisir que nous publions la lettre reçue cet été de Claude Audigié.



Il y avait le fief du sauvage, le manoir seigneurial d'Odon, une « villa » ainsi appelée à l'époque gallo-romaine, mais bien plus modeste, plutôt une ferme. Puis le fief devait appartenir à un seigneur étranger qui établit pour son compte un intendant pour gérer le fief. Avec le temps cet intendant s'est trouvé suffisamment fortuné pour édifier un château et même avoir sa ferme dont l'entrée se situe aujourd'hui « impasse de la rue Guy Mocquet ».

Et le village s'étend vers le sud, une rue écrira l'abbé Lebeuf, bornée par deux habitations bourgeoises, le collège et le fief du sieur de la chapelle (le Vieux Logis). Plus tard dans le parc de ces propriétés se créent des lotissements, l'un faussement appelé « château Gaillard », l'autre du Vieux Logis.

Cependant, Villemoisson avait un écart. Au temps de Charlemagne, selon Irminon, une importante communauté existait au Breuil à Épinay-sur-Orge. Elle s'étendait de part et d'autre de la rivière de l'Orge ; elle appartenait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, une des premières à accorder des franchises à ses possessions. Depuis la rivière devait départager Villemoisson d'Épinay et le côté demeurant sur Villemoisson, devait garder le nom des Franchises. (Origine d'appellation peut-être contestable).

Ce quartier éloigné du village représentant à lui seul Villemoisson, la municipalité se chargera au XIX^e siècle de combler cet écart au lieu-dit la « Nouvelle France », en édifiant à mi-chemin entre ces deux localités, une école en 1832, et au seuil du XX^e siècle une marie-école.

Puis va s'établir un nouvel écart. Au début du XX^e siècle, les propriétaires de la forêt de Sainte-Geneviève, l'antique forêt de Sequigny (Sicni), vendent aux spéculateurs un des fleurons forestiers de l'Île de France. Dans la partie sur Villemoisson, appelée « le Bois », se crée donc un nouveau lotissement du même nom.

Encore une fois, la municipalité s'intéresse à unifier le village au bois en édifiant l'école, Emile Bouton sur le plateau, au lieu-dit « le Poirier de la Farinette ». Petite plaine en culture, truffée de trous béants, anciennes carrières abandonnées que les spéculateurs, toujours plus avides, veulent couvrir d'immeubles, barres et tours hideuses qui allaient défigurer notre ancien village, mais finalement, non sans difficulté se crée un « centre-ville ».

La couverture territoriale de Villemoisson est humainement unifiée. Une ville, non. Un village, un souvenir. Aujourd'hui, Villemoisson, victime de l'urbanisation est, contre un mot qui signifie vivre ensemble, ou peut-être choquant pour d'autre raison, ou encore pour suivre l'exemple du voisinage selon le goût temps : nommé ville. Gardons-lui, cependant ce souvenir d'un village d'autrefois au caractère rural devenu une cité-dortoir.

P.s : au XVII^e siècle, Jacques Cholet, propriétaire du château de Villemoisson, se crée un lieu réservé pour sa chasse appelé « la choletière ». Par la suite et jusqu'à nos jours, ce lieu délimité par l'avenue de la république, la rue Émile Bouton, la prairie de l'Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois, nommé « la garenne », est partiellement lotie le long de l'avenue de la république. ■

Claude Audigié, Villemoissonnais passionné d'histoire



La situation sanitaire peut compromettre la tenue de ces événements.

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos : villemoisson.fr et [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

novembre

CONFÉRENCE

Vendredi 6 novembre / 18h

Barrages hydrauliques

Par la S.M.L.H. Comité de l'Hurepoix

→ Le Ludion



SEUL EN SCÈNE

Samedi 14 novembre / 20h30

Pierre Palmade joue ses sketches

Par la mairie & Service Culturel

→ Le Ludion



COMMÉMORATION

Lundi 11 novembre / 11h30

Armistice du 11 novembre 1918

Par le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants

→ Monument aux Morts

SALON

Samedi 28 novembre

10h à 18h

Dimanche 29 novembre

11h à 18h

Marché de Noël, saveurs et créations

Par la mairie & Service Culturel

→ Salle polyvalente des Érables

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Dimanche 13 décembre / 15h

Aladin

Par la mairie & Service Culturel

→ Le Ludion

décembre

POUR ENFANTS

Samedi 19 décembre / 15h30

Contes de Noël

Par Images

→ Le Ludion

MUSIQUE

Samedi 16 janvier / 20h30

Rose Kérosène

Par la mairie & Service Culturel

→ Le Ludion



janvier

DANSE

Samedi 23 janvier / 20h00

Dimanche 24 janvier / 14h30

Les Envolées Chorégraphiques

Par Choréâmes

→ Le Ludion



ANIMATION

Dimanche 24 janvier / 9h à 16h

Baby Puces

Par la PEEP

→ Salle polyvalente des Érables

ANIMATION

Samedi 30 janvier / 14h

Quelle assiette pour ma planète ?

Par la mairie & Service développement durable

→ Le Ludion

THÉÂTRE

Samedi 30 janvier / 17h30

Dimanche 31 janvier / 14h30

Push & Pull et Avignon fait son spectacle

Par L'Épi d'Orge

→ Le Ludion



SEUL EN SCÈNE

Samedi 6 février / 20h30

Sellig, épisode 5

Par la mairie & Service Culturel

→ Le Ludion



février

SPECTACLE POUR ENFANTS

Dimanche 7 février / 15h

Matinée enfantine

Par Villemoisson en Fête

→ Le Ludion